



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



**Création ERC/ESV
ou fusion ECT/EEV n°1**
La CGT vous dit la vérité !



Lille, le 05 avril 2016

La direction a annoncé sa volonté de réorganiser l'ECT et l'EEV en créant 2 nouveaux établissements : Un dédié au TER, l'Etablissement Relation Commerciale (ERC), l'autre dédié à Voyage, l'Etablissement Service Voyages (ESV). Il s'agit en fait d'une fusion des ECT et EEV accompagnée par la mise en place de la gestion par activité.

Non aux Etablissements MonoActivité !

Selon la SNCF, ce projet ne devrait rien changer pour les agents !

Alors pourquoi réorganiser ?

La CGT sait que c'est une impulsion des directions nationales et que, dans les régions où cela a été fait, cette fusion a été synonyme de :

- suppressions d'emplois ;
- dégradations des conditions de travail ;
- mise en place de l'EAS ;
- déploiement d'Equipes Mobiles de Lignes (EML) composées d'agents d'Escale et d'ASCT parfois accompagnés par la SUGE.
- Polycompétence, mise à mort des filières, ect...



Face à ces craintes, la direction nous jure la main sur le cœur que ce ne sont pas leurs intentions ! La CGT aurait-elle encore tort d'avoir raison trop tôt comme pour la funeste réforme du ferroviaire qui ne devait rien changer ?

Oui aux Etablissements Multi-Activités !

La CGT propose l'alternative crédible avec la création **d'Etablissements Multi-Activités** implantés par bassins d'Emplois et permettant de répondre aux attentes de la population sans dégrader les conditions de travail des Cheminots.



Les élus et mandatés CGT sont engagés dans les CHS.CT de l'ECT et de l'EEV ainsi qu'au CER Mobilité, au travers d'expertises pour mieux analyser le projet des directions et prévenir les risques professionnels.

Avec la CGT, vite le Service Public Ferroviaire !

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)
Fax : 03 28 55 78 16 (Interne: 221816) - Courriel : secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr
Site Internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>